

COMPTE RENDU REUNION DU 21/02/2026

QUARTIER : BARENS

Personnes présentes : Environ 15 à 20 habitants et 4 élus (Mr GRAUSI, Mr ROMANOTTO, Mr RAFELLI , Mr DI CIOCCIO)

Le conseil de quartier à été ouvert par Mr ROMANOTTO qui à tenu à remercier tous les participants présents lors des conseils ainsi que les référents.

Mr HERNANDEZ et Mme PEZEYRE poursuivent en remerciant également toutes les personnes présentes ainsi que les représentants de la mairie qui nous ont accompagnés.

Mr GRAUSI prend la parole sur des sujets d'ordre général.

ACTUALITES GENERALES DE LA COMMUNE :

- Divers cambriolages sur la commune sur les 3 derniers mois
- Projet de pont sur le Rhône : détails des scénarios possibles sur le site de la mairie
- EPR2 - TRAMWAY - Hydrogénoduc (projet européen de pipe-line hydrogène)
- PLU (en attente)
- Rappel des dates des élections municipales

BARENS DIFFERENTS SUJETS :

- Budget total des travaux 2025 sur la commune : 117 000 euros pour tous les quartiers. Pour Barens, 38 000 euros ont été utilisés pour la réfection du chemin piétonnier, la sécurisation de la voie de circulation et la signalisation. L'abribus demandé à l'angle chemin de la vie des ânes a été repoussé sur le budget 2026
- Radar pédagogique demandé à Barens sur la portion à partir du virage avant le four jusqu'au carrefour de Vavres. Plusieurs habitants sont inquiets à cause du trafic important et de la vitesse excessive et irresponsable des véhicules dans la traversée du Chemin de Vavres. Ce constat est lié à la desserte du Lycée de Villemoirieu qui ne cesse de s'agrandir avec pour conséquence une augmentation des véhicules.
- Un miroir avait été demandé en face de l'impasse des Lauzes pour en sécuriser la sortie. A noter que la plupart des miroirs installés ne répondent pas aux normes (voir exemples ci-dessous). Quelles sont les normes à respecter ?



Améliorer la sécurité des enfants qui vont prendre le bus sur la place de Barens, pas de trottoir et endroit dangereux. Impossibilité d'y installer un abribus sans dénaturer l'espace actuel...



- Plaque indicatrice des numéros se trouvant Impasse des Lauzes jamais changée depuis le nouvel adressage. Cette plaque, devenue obsolète, est posée sur un mur privé ce qui implique l'accord du propriétaire pour toute intervention (retrait ou remplacement).
La plaque actuelle est en contradiction avec la réalité des numéros réels (du 37 au 73) et une source d'erreurs pour les extérieurs.



- Même problématique de non-correspondance entre la plaque existante et les numéros existants dans l'Impasse Ste Elaine



- Nettoyage de la tête de pierre proposée par plusieurs personnes volontaires. Cette sculpture est un symbole important du quartier qu'il conviendrait d'entretenir et de rafraîchir. Réponse : besoin de l'accord du propriétaire du bâtiment sur lequel elle a été installée.



- Chemin communal à droite du four de Barens qui dessert 3 habitations, est en très mauvais état (passage d'engins agricoles). Une demande à été faite pour qu'il soit goudronné. Réponse : un chiffrage sera demandé.



- Tranchée sur la route de Barens à la hauteur du chemin de la vie des ânes en train de s'affaîsser. Reprise du revêtement nécessaire.
- Bordures tombées appartenant à la commune proche d'un massif au 1296 rte de Barens.
- Eclairage public à l'entrée de Barens non éteint à 23h sur une bonne portion. A voir. On se pose la question de la pertinence des horaires d'extinction et d'éclairage (?)
- A noter que les luminaires ne sont pas tous dotés de leds (?)
- Trous importants signalés sur les chemins du site gallo-romain du Vernai.

- Des blocs cidex restent à remplacer (N°224 Route de Barens)



- Borne incendie sur lotissement privé. Le cas de Barens n'est pas unique. La mairie a recensé d'autres situations de bornes non répertoriées et non entretenues sur le commune. La mairie a indiqué qu'elle faisait le nécessaire pour réintégrer ces bornes dans le parc et permettre ainsi leur vérification et entretien en cas de nécessité. A suivre.
- Toujours des trous en formation de la route de Barens (exemple ici au 382 entre autres). Les véhicules ont du mal à se croiser sur certaines portions et empiètent sur les bas-côtés de la chaussée.



Détérioration d'un mur liée aux eaux de pluie stagnantes au 1011. La mairie a été alertée et se charge de remédier au problème (avec la régie des Eaux/CCBD ?).



- Des panneaux Principauté de Barens (v. photo) ont été réinstallés en hommage à Mr René SEILLET, habitant du quartier, décédé récemment et qui à beaucoup participé à la vie de la commune et du quartier. Il avait notamment joué le rôle du douanier lors de la fête de la principauté de Barens en aout 1997. Nous adressons nos plus sincères condoléances à son épouse, sa famille et ses proches.



- Repas de quartier Barens/Epinettes reconduit cette année le **samedi 30/05/2026** en un lieu à confirmer par la mairie.

Pas de prochaine date de conseil (en attente des élections municipales).

Le Conseil se conclut autour d'un verre de l'Amitié offert par la mairie.

LE MOT DE LA FIN :

Nous formulons le souhait que la démocratie participative et que les conseils de quartiers se poursuivent au-delà des élections quelle que soit l'issue des urnes. En effet, une majorité des sujets exprimés par les riverains ont été pris en compte et résolus pour la plupart. Il sera probablement nécessaire que d'autres volontaires se manifestent pour être référents afin de représenter au milieu les intérêts des habitants.

Nous avons eu plaisir à participer à l'amélioration du quartier et à contribuer à créer des échanges constructifs et du lien social entre les habitants.

Meilleures salutations

Christian HERNANDEZ / Sandrine PEZEYRE

Référents, rédacteurs de ce compte-rendu (prochainement en ligne sur le site de la mairie).

